

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**

المفقودون DISPARUS
ون DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS المف
ت DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS
ن DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

REVUE DE PRESSE

Juillet 2021

Sommaire

liberte- 01 JUILLET 2021 –IL A ÉTÉ ARRÊTÉ HIER À SON DOMICILE-Fethi Ghares placé sous mandat de dépôt	3
ELWATAN- 03 JUILLET 2021 - Hirak : La libération des détenus exigée à Tizi Ouzou	4
liberte- 03 JUILLET 2021 –L’acharnement contre les militants dénoncé.....	5
elwatan- 05 JUILLET 2021 - Les Algériens et la célébration des événements historiques : Se «réapproprier» le 5 Juillet.....	7
lesoirdalgerie - 06 JUILLET 2021- Plusieurs détenus libérés	9
lesoirdalgerie - 06 JUILLET 2021-Affaire Ali Ghediri-Le comité de soutien en appelle à Tebboune.....	11
lesoirdalgerie - 06 JUILLET 2021-Justice-Le procès en appel de l’islamologue Djabelkhir reporté au 20 septembre	12
ELWATAN- 07 JUILLET 2021 - Les avocats dénoncent une «justice des instructions»	13
ELWATAN- 10 JUILLET 2021 - Hirak : Béjaïa résiste	15
liberte- 10 JUILLET 2021 Le Hirak se maintient à Tizi Ouzou	16
ELWATAN- 10 JUILLET 2021 - Raffour (Bouira) : Grève et marche de solidarité avec les détenus d’opinion	18
ELWATAN- 11 JUILLET 2021 - Ouargla : Les manifestations des chômeurs prennent de l’ampleur	19
ELWATAN- 12 JUILLET 2021 - Création d’un observatoire de soutien des journalistes nord-africains.	21
ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Respect des droits de l’homme en Algérie : La réponse du CFDA et SOS Disparus.....	22
ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Huit mois après le séisme de Skikda : 800 élèves d’El Harrouche toujours SDF.....	23
ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Discriminations : Un nouvel appel contre les contrôles au faciès.....	25
ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - 119 migrants venus du Maroc pénètrent dans l’enclave de Melilla.....	27
ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Détenus d’opinion : Condamnations et Arrestations.....	28
lesoirdalgerie - 15 JUILLET 2021-101 détenus du Hirak graciés.....	31
lesoirdalgerie - 17 JUILLET 2021- <i>Manifestations dans le Sud</i> -Le mouvement prend de l’ampleur	33
liberte- 17 JUILLET 2021 -126E MARCHE DU VENDREDI À TIZI OUZOU-Recul de la mobilisation pour cause de Covid-19	35
lesoirdalgerie - 18 JUILLET 2021 - <i>Grâce présidentielle</i> - Près de 14 000 détenus libérés.....	37
liberte- 18 JUILLET 2021 -LA COUR D’ALGER A REJETÉ LEUR DEMANDE DE LIBERTÉ PROVISOIRE- Fethi Ghares et Nordine Aït Hamouda maintenus en prison.....	38
liberte- 24 JUILLET 2021- Des détenus d’opinion de Tizi-Ouzou réitèrent le caractère "pacifique" de leur militantisme	39
liberte- 27 JUILLET 2021- SON PROCÈS EST PROGRAMMÉ LE 5 AOÛT PROCHAIN- L’espoir d’une libération pour Rabah Karèche	40

liberte- 01 JUILLET 2021 -IL A ÉTÉ ARRÊTÉ HIER À SON DOMICILE-Fethi Ghares placé sous mandat de dépôt



Le coordinateur national du Mouvement démocratique et social, Fethi Ghares, a été placé, ce jeudi, sous mandat de dépôt, après avoir été présenté, dans la matinée, devant le procureur de la république puis le juge d'instruction près le tribunal de Baïnem (Bab El Oued), a alerté le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Arrêté hier à son domicile, à Gue de Constantine, à Alger, où la police a effectué une perquisition, Fethi Ghares est poursuivi pour « atteinte à la personne du président de la république, outrage à corps constitué, diffusion au public de publications pouvant porter atteinte à l'intérêt national, diffusions d'informations pouvant porter atteinte à l'unité nationale, diffusion d'informations pouvant porter atteinte à l'ordre public », selon toujours la même source.

ELWATAN- 03 JUILLET 2021 - Hirak : La libération des détenus exigée à Tizi Ouzou

La question des détenus d'opinion a polarisé la mobilisation hier à Tizi Ouzou, lors de la 124^e marche du hirak. Bien que plus de 300 détenus sont dénombrés à travers 36 wilayas du pays, c'est à Tizi Ouzou qu'une nouvelle dynamique populaire est enclenchée pour obtenir la libération des citoyens incarcérés sur la base de leur engagement politique.

La manifestation populaire d'hier a constitué un nouveau départ pour les marches hebdomadaires suite à la mise en détention de militants politiques ayant une forte aura dans la région, et dont l'activité intellectuelle et les luttes pacifiques en faveur de la consécration des libertés et de l'identité amazighe sont fortement reconnues et respectées.

Parmi les 11 détenus enregistrés dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon le décompte du CNLD, figurent Hemmu Boumedine, coordinateur du Rassemblement pour la Kabylie (RPK, militant pour un statut politique pour la Kabylie dans une Algérie plurielle et démocratique), et Bouaziz Aït Chebib, ancien président du MAK.

La récente arrestation de Nordine Aït Hamouda, fils du Colonel Amirouche, a également produit un choc au sein de l'opinion en raison de l'importance que revêt le parcours de l'ancien chef de la Wilaya III dans la mémoire collective locale.

Des personnalités ayant un capital de luttes pour la démocratie et l'amazighité, à l'image de Abdenour Abdeslam et Khaled Tazaghart, ont exprimé leur indignation et leur mobilisation lors de la marche d'hier, mettant en garde les autorités contre les velléités de mettre la Kabylie au centre des manœuvres, et en proie à la déstabilisation, dans le seul but d'obtenir la normalisation politique par la force ou de solder des comptes entre les clans subsistant dans les rouages de l'Etat.

Un comité citoyen pour la libération des détenus a été mis en place hier matin à Tizi Ouzou et un engagement a été pris de sonner une large mobilisation populaire dès les prochaines dates annoncées pour l'examen des dossiers devant les tribunaux.

liberte- 03 JUILLET 2021 -L'acharnement contre les militants dénoncé



La ville des Genêts a, encore une fois, confirmé son statut de capitale de la lutte pour le changement, tant des militants de plusieurs wilayas du pays ont pris part à cette manifestation.

La vague d'arrestations suivie de mise sous mandat de dépôt de nombreux militants à Tizi Ouzou, durant la semaine écoulée, a été au centre des dénonciations des manifestants qui ont participé, hier, à la marche du 124e vendredi de l'insurrection populaire pour le changement radical du système.

Comme chaque vendredi, il n'était pas encore 13h, lorsque les premiers groupes de manifestants ont commencé à se rassembler sur l'esplanade du stade du 1er-Novembre.

Le soleil était à son zénith et l'air irrespirable en raison de la suffocante chaleur qui a marqué la journée d'hier, mais cela paraissait insuffisant pour décourager les irréductibles du mouvement populaire qui tenaient à crier haut et fort leur colère et leur indignation après la récente vague d'arrestations qui a ciblé à la fois des manifestants du mouvement populaire et des militants politiques connus dans la région, à l'instar de Hamou Boumedine, de Bouaziz Aït Chebib, de Hocine Azem et de Nordine Aït Hamouda.

“Pour la libération immédiate de Hamou Boumedine et de tous les détenus d'opinion”, “L'opinion n'est pas un délit. Libérez les détenus”, lit-on sur deux larges banderoles déployées avant même l'entame de la marche.

À 14h, la foule s'ébranle enfin avec une demi-heure de plus que les précédentes marches et, tout au long de l'itinéraire suivi, ses rangs ne cessaient de grossir à fur et à mesure que les nombreux manifestants qui attendaient à l'ombre des arbres et des immeubles la rejoignaient.

“Libérez les détenus”, “Libérez Hamou”, scandait-on dans les différents carrés de cette marche où un grand nombre de portraits de détenus ont été brandis.

La marche d'hier, qui a eu lieu trois jours après la date anniversaire de l'assassinat de Mohamed Boudiaf, l'unique Président qui a pu gagner l'estime du peuple algérien, assassiné en direct à la télévision le 29 juin 1992, et à trois jours de la célébration de la Fête de l'indépendance du pays, a été une occasion pour les manifestants de rendre hommage aux héros de la Révolution, notamment Boudiaf, Abane Ramdane, Larbi Ben M'hidi, Krim Belkacem et d'autres encore dont de nombreux portraits ont été brandis.

“Libérez l'Algérie. Libérez le peuple”, “1962 – 2021 : Basta à la dictature”, “Pouvoir au peuple”, “Pour une Algérie libre et démocratique”, “Heureux les martyrs qui n'ont rien vu”, lit-on sur différentes pancartes portées par les manifestants qui scandaient, à l'occasion, “Istiklal”, “Djazaïr hourra democratia” et d'autres slogans encore dénonçant la justice et tous les hauts responsables du pays.

Comme chaque vendredi depuis l'interdiction totale des marches populaires dans la plupart des autres villes du pays, la ville de Tizi Ouzou a, encore une fois, confirmé son statut de capitale de la lutte contre le système tant des militants de plusieurs wilayas du pays ont pris part à cette manifestation qui, faut-il le souligner, a enregistré, hier, un petit recul en nombre de participants. Petite ombre au tableau : le Comité national pour la libération des détenus a annoncé l'arrestation de six manifestants dans un barrage de police à la fin de la marche.

elwatan- 05 JUILLET 2021 - Les Algériens et la célébration des événements historiques : Se «réapproprier» le 5 Juillet



L'intérêt que portent les Algériens aux dates importantes, le 1^{er} Novembre, pour commémorer le déclenchement de la Guerre de Libération, et le 5 Juillet, Fête de l'indépendance, est plus important ces dernières années, alors qu'auparavant les deux événements n'étaient que l'apanage des structures et institutions officielles.

Le 59^e anniversaire de la Fête de l'indépendance survient, cette année, dans un contexte particulier, marqué, au-delà de la crise, tant politique que socioéconomique, que traverse le pays, par une polémique relative à l'histoire du pays qui a abouti à la mise sous mandat de dépôt de l'ancien député Nordine Aït Hamouda, fils du Colonel Amirouche.

Celui-ci, lors d'une émission diffusée sur la chaîne de télévision El Hayat TV, avait évoqué l'Emir Abdelkader en des termes décriés par plus d'un. D'autres polémiques ont eu lieu lors des mois précédents, qui n'ont pas forcément atterri dans les tribunaux, notamment par rapport à Abane Ramdane, ou encore au Congrès de la Soummam et la déclaration du 1^{er} Novembre.

Si dans un passé pas lointain, certaines de ces questions n'intéressaient, ou n'étaient soulevées que par des historiens ou des personnalités historiques ayant pris part à la Guerre de Libération nationale, aujourd'hui, avec les réseaux sociaux et les médias audiovisuels, le débat s'est «démocratisé».

Il n'y a qu'à voir toute la passion que suscite le problème mémoriel entre l'Algérie et la France, surtout pour ce qui est de la position officielle française par rapport à cette question.

Même l'intérêt que portent les Algériens aux dates importantes, le 1^{er} Novembre, pour commémorer le déclenchement de la Guerre de Libération, et le 5 Juillet, Fête de l'indépendance, est plus important ces dernières années, alors

qu'auparavant les deux événements n'étaient que l'apanage des structures et institutions officielles.

Le Hirak glorifie les figures historiques

Il n'y a qu'à voir, par exemple, comment les manifestants du hirak les ont célébrées en 2019. On se souvient des manifestations grandioses organisées à l'occasion de ces deux dates qui ont, d'ailleurs, permis au mouvement, et à ces deux rendez-vous, de se remobiliser. Des slogans glorifiant la Guerre de Libération ou des figures historiques ont également été scandés.

Les portraits de certains de ces derniers sont à chaque fois brandis. Par ailleurs, des jeunes de plusieurs régions du pays ont pris, parfois sans concertation avec les autorités locales, l'initiative d'ériger des statues représentant leurs «héros». Le 1^{er} Novembre et le 5 Juillet ne sont plus des dates commémorées par les autorités seulement mais par tous les Algériens qui s'identifient à ces dates à travers le sacrifice des martyrs et moudjahidine de la Guerre de Libération nationale.

Un sacrifice qui est évoqué encore par tous les militants de la cause démocratique pour mobiliser les citoyens d'une manière générale afin qu'ils poursuivent le combat.

C'est dans ce contexte de «réappropriation» des symboles du mouvement et de la Guerre de Libération nationale, y compris donc ces deux dates, qu'intervient cette année le 59^e anniversaire de la Fête d'indépendance. Une halte qui en interpelle plus d'un sur ce qui reste à faire près de 60 ans après avoir vaincu l'une des plus puissantes armées du monde.

Sur le plan des libertés et de la démocratie, beaucoup de choses restent à faire. De nombreux Algériens sont conscients des défis qui les attendent sur ce plan. Se réapproprier son histoire est déjà un début. Pour le reste, tout dépendra des leçons qui vont être tirées des sacrifices du passé.

Le soir d'Algérie - 06 JUILLET 2021- Plusieurs détenus libérés

Plusieurs détenus ont été libérés ces dernières 48 heures suite à la grâce présidentielle décrétée à l'occasion du 59^e anniversaire de l'Indépendance du pays.

Karim Aimeur – Alger (Le Soir) – Dans la nuit de dimanche, des sources qui s'intéressent aux détenus du mouvement populaire ont annoncé la libération de plusieurs personnes poursuivies pour des affaires liées à leurs activités politiques. Il s'agit, pour la majorité, de simples citoyens alors que les hommes politiques incarcérés à l'image du coordinateur du MDS, Fethi Ghares, et de l'ancien député Nordine Aït Hamouda, ne semblent pas être concernés par la grâce présidentielle décrétée à l'occasion du 59^e anniversaire de l'Indépendance du pays. En effet, selon un communiqué du ministère de la Justice rendu public en fin de journée de dimanche, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décrété des mesures d'élargissement au profit des jeunes poursuivis pénalement et se trouvant en détention pour avoir commis des actes liés à l'attroupement et autres actes qui y sont liés. «Les juridictions compétentes ont procédé, à partir de la date d'aujourd'hui (dimanche), à l'élargissement de ces individus dont le nombre s'élève, à l'heure de la rédaction de ce communiqué, à 18 détenus et l'opération se poursuit pour les autres », a précisé la même source, sans donner de détails sur le nombre exact des détenus concernés.

En tout cas, les défenseurs des droits de l'Homme ont estimé qu'il s'agit d'une réparation d'une injustice subie par les détenus pour avoir exprimé une opinion contraire à celle tolérée par le pouvoir, appelant à la libération de tous les détenus et à leur réhabilitation. Certaines sources dont le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) ont donné les noms des citoyens concernés par cette mesure. Il s'agit, entre autres, de Attef Boualtout et Amine Driouche, libérés de la prison de Constantine, Miloud Ben Rouane, Okba Mouaouka, qui ont quitté la prison de Biskra, et de Brahim Khalifa, qui croupissait à Mostaganem. À Alger, la même source a cité les noms de Ahmed Betrouni, Ahmed Ouakli, Mohamed Lamine Menkhel, Toufik Melab, Saïd Haddad, Hakim Bouaïchi et Mohamed Amine Karnit. Pour la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme, aïe Zehouane, cette mesure est «insuffisante». Elle a appelé à la libération de l'ensemble des détenus d'opinion et, surtout «à cesser la répression, respecter les droits humains

et abroger toutes les lois liberticides», particulièrement l'article 87 bis du code pénal qui constitue, selon elle, «une menace avérée contre les droits humains».

lesoiralgerie - 06 JUILLET 2021-Affaire Ali Ghediri-Le comité de soutien en appelle à Tebboune



Nouvelle grosse déception au sein du comité de soutien de Ali Ghediri. Elle est évoquée dans un communiqué dont voici la teneur principale : « Comme en toute occasion, fête nationale ou religieuse, nous avons attendu à la veille de 05 Juillet 2021 , un geste à même de rétablir un droit bafoué depuis bientôt 25 mois, une simple liberté revenant de droit à tout citoyen qui n'a rien à se reprocher et qui attend un procès équitable . Nous relançons notre appel au président de la République pour la libération de cet innocent. Une telle décision fera date dans l'histoire de notre pays et consacrera la justice comme seul garant des droits citoyens ».

lesoirdalgerie - 06 JUILLET 2021-Justice-Le procès en appel de l'islamologue Djabelkhir reporté au 20 septembre



Le procès en appel de l'islamologue Saïd Djabelkhir, condamné pour "offense aux préceptes de l'islam", a été reporté au 20 septembre prochain en raison de l'absence des plaignants.

Le juge près le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, en avril dernier, Djabelkhir à 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 50 000 Da.

La plainte avait été déposée, pour rappel, contre Saïd Djabelkhir par un enseignant universitaire spécialiste en sécurité électronique à l'université de Sidi Bel Abbes

ELWATAN- 07 JUILLET 2021 - Les avocats dénoncent une «justice des instructions»

Les avocats du barreau d'Alger ont tenu, hier, un rassemblement devant le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) pour dénoncer les «*persécutions*» qu'ils subissent et pour exiger «*la protection des droits de la défense*».

Des dizaines d'avocats, en toge, brandissaient des affiches sur lesquelles on pouvait lire : «Pas de justice sans les droits de la défense», «Assez du mépris et des dépassements», «Où est l'Etat de droit ?» «Libérez notre confrère Arslane».

Prenant la parole au milieu de ses confrères, le bâtonnier d'Alger, M^e Abdelmadjid Sellini, très remonté, a dénoncé une «*justice des instructions*» qui perpétue la «*hogra*» que subiraient les robes noires.

«*L'Algérie a besoin d'une justice réelle, pas d'une justice des instructions, pas d'une justice du téléphone, ni d'une justice de l'abus, de la hogra ou de l'acharnement. Y en a marre ! Barakat !*» s'offusque M^e Sellini. Ses confrères lanceront à tue-tête : «*Barakat, barakat de la justice des instructions !*»

Un dispositif policier avait été déployé aux abords de l'édifice de la rue Abane Ramdane pour «contenir» les avocats sur une portion de la chaussée. Le rassemblement d'hier intervient suite à un incident enregistré au tribunal de Dar El Beïda (Alger) : un avocat a vu son véhicule «séquestré» à l'intérieur du tribunal.

Le bâtonnier qui s'est déplacé sur place a dénoncé un «*abus d'autorité*» de la part du procureur adjoint, qui avait ordonné la mise en fourrière du véhicule. Dans un communiqué signé du bâtonnier, le barreau d'Alger a décidé le boycott du tribunal de Dar El Beïda pendant une semaine, une grève illimitée au niveau des tribunaux criminels de première instance et appelé à l'«arrêt général» de l'activité judiciaire au niveau de la cour d'Alger et de tous les tribunaux durant la journée d'hier. Il a annoncé également le boycott «*jusqu'à nouvel ordre*» de l'assistance judiciaire.

Le bâtonnat regrette, dans son communiqué, l'«*attitude hautaine et abusive de certains responsables au niveau de l'appareil judiciaire, qui refusent que les avocats soient des partenaires au sein de la justice algérienne*». Le bâtonnat a rappelé, à cet effet, qu'il «*n'attend pas de la reconnaissance de la part de ces gens, car ses droits sont consacrés par la Constitution et les lois de la République*».

Les avocats comptent «*maintenir la pression*» contre l'administration de la justice qui les «*méprise*». «*Les dépassements que subissent les avocats dans l'exercice de leur métier est la preuve du mépris de certains responsables des instances judiciaires. Le métier est et restera marqué par les sacrifices des hommes à travers l'histoire du pays. Nous sommes et resterons les porte-voix des faibles*», affirme M^e Hafid Tamert, avocat engagé dans le bras de fer qui s'est installé depuis un moment avec le département de la justice.

ELWATAN- 10 JUILLET 2021 - Hirak : Béjaïa résiste

Ils n'étaient pas nombreux hier à la 125^e marche du vendredi à Béjaïa, mais les quelques centaines de fidèles au mouvement populaire, y compris des personnes âgées, étaient là, malgré l'usure, l'éparpillement, le désengagement...

Malgré l'impasse ? Ils étaient là en tout cas malgré tout, avec les mêmes slogans d'il y a plus de 28 mois. Béjaïa fait de la résistance. Le rendez-vous a été honoré sous un ciel couvert, mais qui n'a rien changé au temps caniculaire et humide.

Ni la météo, ni l'installation du nouveau Parlement et encore moins la formation du nouveau gouvernement, formé après les législatives du 12 juin dernier, n'ont changé quelque chose à leur détermination à exiger que «le système dégage» et à ne pas oublier les plus de 300 détenus d'opinion, «Tileli i mehbas. Oulach smah oulach» (Liberté pour les détenus, pas de pardon).

Que le nouveau ministre des Affaires étrangères, le revenant au même portefeuille ministériel, Ramtane Lamamra, soit originaire de la wilaya, d'Amizour précisément, ce n'est qu'un motif de plus pour adapter un des vieux slogans du «hirak». «Maranach habsine y ouled frança, djibou Lamamra, zidou atika !» (Nous n'arrêterons pas, enfants de la France, ramenez Lamamra, et même Bouteflika), a scandé le carré le plus bruyant de la marche, stigmatisant la continuité du régime Bouteflika.

Comme pour manifester l'ignorance de la feuille de route du pouvoir qu'ils rejettent, les marcheurs se sont arrêtés à la convocation du seul nom de Lamamra. Celui de Samia Moualfi, la nouvelle ministre de l'Environnement, est ignoré. Ex-députée qui revient pour un deuxième mandat sous les couleurs du FLN, elle est le deuxième membre du nouvel exécutif issu de Béjaïa, originaire de Sidi Aïch. Mais sur les réseaux sociaux, on se marre que la wilaya qui a donné le taux insignifiant de 0,72% de participation aux dernières législatives ait deux ministres dans le gouvernement. Dans la rue, le rejet du nouveau Parlement demeure sans concession. «Barlamane el khawana !» (Parlement de traîtres) continue-t-on à crier. Et à ne reconnaître ni le gouvernement, ni le Parlement. «RND, FLN, hokouma, barlamane, dégage, dégage !» (RND et FLN, gouvernement et Parlement, dégagez), a-t-on scandé hier parmi tant de slogans rythmés et appuyés par des applaudissements presque joyeux et que l'on répétera vendredi prochain.

liberte- 10 JUILLET 2021 Le Hirak se maintient à Tizi Ouzou



Il y avait, hier, une grande foule venue entretenir la flamme de la révolution populaire née en Février 2019.

Avec l'arrivée des vacances, le début des grosses chaleurs estivales et la dégradation de la situation sanitaire, la période est, certes, très peu propice à la mobilisation citoyenne.

Mais au centre-ville de Tizi Ouzou, devenu épicentre du Hirak, il y avait, hier encore, une grande foule venue maintenir la flamme de cette révolution populaire que le reste du pays semble avoir abandonnée depuis maintenant plusieurs semaines.

Comme de tradition depuis plus de deux ans, l'esplanade du stade du 1er-novembre était noire de monde à 13h. La grande répétition avant le départ se déroule sous un soleil de plomb. Mais les inconditionnels de la révolution pacifique ne bronchent pas.

Ils connaissent la dureté des conditions et ils y sont habitués. Ils les affrontent pour le troisième été consécutif. "Si on arrête durant ces vacances, la révolution partira en fumée", dira un quinquagénaire qui tente de se faire un peu d'ombre avec l'emblème amazigh qui recouvre sa tête.

En chœur, ceux qui ont choisi la chaleur suffocante du centre-ville à la fraîcheur du littoral ou de la montagne scandaient : "Maranach habssine" (On ne s'arrêtera pas). À 13h30, la foule s'ébranle.

Tout au long de la route longeant le CHU, des hommes et des femmes quittent l'ombre des arbres et des immeubles qui les protégeaient pour se joindre à la foule qui grossit à vue d'œil.

Les pancartes commencent alors à décliner non seulement des slogans, mais aussi les wilayas de provenance de certains manifestants. "Vendredi 125 : les hommes

libres du Sud à Tizi Ouzou : liberté pour les détenus d'opinion", "Djelfa à Tizi Ouzou, capitale de l'unité nationale", y lit-on, entre autres. D'autres indiquent qu'ils sont venus de Guelma, d'Alger, de Tipasa, de Sétif...

En tête d'un carré, une large banderole indiquait en gros caractères rouge et noir sur fond jaune "Système dégage", le slogan phare de la révolution populaire. D'autres encore, plus nombreuses et plus imposantes, appellent à la libération des détenus politiques et d'opinion.

Sur certaines d'entre elles, des portraits d'activistes qui remplissent les prisons du pays. "Nous, en bons patriotes, vous ne nous faites pas peur", lit-on sur une imposante pancarte brandie par une femme en tête d'un des carrés de la marche sur le boulevard Abane-Ramdane.

D'autres encore portent des messages louant la révolution et réaffirmant la détermination et la nécessité de maintenir la mobilisation citoyenne.

"Jusqu'au bout !", "Le Hirak : mouvement emblématique de la lutte pour la seconde indépendance", "Déterminés !" sont autant de messages brandis. Un hommage particulier est également rendu aux femmes à travers une large banderole sur laquelle on pouvait lire : "Une société qui ne reconnaît pas les sacrifices de ses femmes est une société qui nie ses racines."

La formation du nouveau gouvernement est, quant à elle, passée comme un non-événement pour les manifestants qui, eux, réclament plutôt le changement radical du système.

Seul le nom de Zeghmati est cité par les manifestants. Comme à chaque fois, la foule s'est dirigée dans la sérénité vers la place de l'Olivier où elle a commencé à se disperser dans le calme à 15h.

ELWATAN- 10 JUILLET 2021 - Raffour (Bouira) : Grève et marche de solidarité avec les détenus d'opinion

Des centaines de personnes ont marché, hier, depuis la ville de Raffour jusqu'au siège de la daïra de M'chedallah, à l'est de Bouira, en solidarité avec les détenus d'opinion, dont Younès Bounadi, fils de la localité.

Les marcheurs ont hissé une banderole géante sur laquelle on pouvait lire «*Peuple pacifique, pouvoir violent*», ainsi que plusieurs portraits de détenus d'opinion.

Tout au long de leur parcours, les protestataires ont scandé des slogans hostiles aux tenants du pouvoir. Arrivant devant l'annexe du tribunal de Bouira à M'chedallah, les manifestants ont observé un arrêt de quelques minutes au cours duquel ils ont scandé «*Libérez Younès ! Libérez les détenus !*» Vers la fin de la marche, des policiers en civil ont tenté d'opérer des arrestations, mais en vain.

En outre, une grève générale a été observée par les commerçants de Raffour durant la journée d'hier. Par ailleurs, lors d'un meeting populaire tenu, vendredi soir, sur la place publique de la localité, les intervenants, dont des avocats, ont insisté sur l'union et la poursuite de la lutte pacifique. «*La libération des détenus d'opinion est une affaire qui nous concerne tous. Nous n'allons pas nous taire*», dira un activiste.

«*Personne n'est à l'abri de la répression qu'exerce le pouvoir, même les avocats n'ont pas été épargnés, mais nous n'avons pas peur. Nous sommes et nous resterons toujours aux côtés des détenus d'opinion, sans exception. La mobilisation citoyenne pacifique doit se poursuivre et s'intensifier. Il ne faut plus céder aux provocations et intimidations*», s'est exprimé un avocat au nom du collectif des avocats de défense des détenus d'opinion.

ELWATAN- 11 JUILLET 2021 - Ouargla : Les manifestations des chômeurs prennent de l'ampleur

Les protestations se sont étendues et prennent une nouvelle ampleur à la nouvelle wilaya de Touggourt après qu'elles aient été déclenchées dimanche dernier, depuis la commune de Aïn Al Baida, porte d'entrée de la wilaya de Ouargla, dans un climat de colère se propageant telle une traînée de poudre après que des images de répression policière des manifestants blessés et évacués en urgence à l'hôpital aient fait le tour des réseaux sociaux.

Ils ne veulent plus rentrer chez eux ces jeunes, occupant la rue sous un soleil de plomb et des températures dépassant allègrement les 60° dans une escalade de colère qui ne quitte plus la ville de jour comme de nuit désormais. Aucune réaction officielle, ni mesure d'apaisement ou appel au calme n'ont été entendus. Les autorités locales se murent dans le silence, malgré le blocage des routes avec des blocs de pierre et des pneus brûlés.

Les jeunes protestataires, qui manifestaient pacifiquement chaque mardi depuis 46 semaines, expriment ainsi un sentiment d'injustice et une exaspération sur lesquelles ils n'arrivent plus à mettre des mots, tant leur courroux et leur mécontentement face à la répression sont grands, d'autant plus que les appels successifs à l'apaisement et l'interpellation du président de la République n'ont jamais cessé jusqu'à la publication d'offres d'emploi dans le secteur pétrolier par l'Anem la semaine dernière.

«Comme d'habitude, nous savons d'avance que nous serons exclus d'office et que l'essentiel des postes se volatiliseront dans les circuits des passe-droits», explique un jeune. Les associations de la société civile ont exprimé leur crainte que la vague de colère ne se propage aux régions voisines, notamment Hassi Messaoud après que des jeunes de Touggourt aient empêché la circulation sur la RN3 ce samedi ; mettant en garde contre toute manipulation au détriment des vrais sans-emploi.

Les échauffourées qui ont éclaté dès le premier jour entre les manifestants et la police antiémeute n'ont cessé d'étonner au moment où la fermeture des axes principaux et la mise à feu spectaculaire de pneumatiques ont touché aussi bien Beni Thour que Aïn Al Bayda, Ngoussa, Rouissat, Sokra, Sidi Khouiled et Mekhadma qui sont les quartiers le plus peuplés du chef-lieu de la wilaya, conduisant à l'arrêt partiel et ponctuel du tramway avant sa fermeture totale à la circulation nocturne

Les agents de maintien de l'ordre ont alors investi la ligne du tramway que les manifestants occupent depuis trois jours en guise de menace, balançant des pierres sur les forces de l'ordre.

Samedi en fin d'après-midi, les autorités officielles n'ont exprimé aucune réaction ou déclaration sur les événements, aucune partie officielle, ni instance élue ou personnalité politique, y compris la coordination des associations civiles, n'a pris la parole ou brisé le silence autour d'une situation qui semble insoluble et gravement non maîtrisable au moment où la population appelle de ses vœux l'intervention des hautes autorités du pays.

Les bureaux communaux de l'Agence nationale de l'emploi se sont transformés en une arène de protestations et de sit-in, menés par des centaines de jeunes réclamant des emplois à Sonatrach ou des entreprises étrangères actives dans la zone pétrolière de Ouargla, pointant du doigt la politique de l'emploi qui exclut de larges pans de la main-d'œuvre locale exigeant à la fois la nécessité du départ des responsables de l'Anem accusés *«de jeter l'huile sur le feu en manipulant les listes et en favorisant des parachutés»*.

Les sit-in et manifestations hebdomadaires organisés par des jeunes chercheurs d'emploi se sont multipliés durant les derniers mois, au point qu'à plusieurs reprises, ils ont menacé de se suicider, à l'instar de ce qui s'est passé dans le quartier de Beni Thour l'année dernière, où des dizaines de jeunes ont menacé de se suicider collectivement après s'être déclarés las des promesses officielles.

Selon les manifestants, l'Anem et ses antennes locales aggravent délibérément la crise du chômage en raison de pratiques qu'ils jugent illégales, la qualifiant d'un «souk» dans lequel le processus d'achat et de vente d'offres d'emploi est mené en opacité, en l'absence de mécanismes clairs et de transparence. Les manifestants exigent l'envoi d'une commission d'enquête ministérielle et des décisions politiques mettant fin à leur calvaire.

ELWATAN- 12 JUILLET 2021 - Création d'un observatoire de soutien des journalistes nord-africains

Un observatoire des journalistes nord-africains de soutien à la lutte du peuple sahraoui a été créé hier à Chahid Al Hafidh (sud de Tindouf), en Algérie, par les participants à un colloque sur la place de la question sahraouie dans les médias arabophones, rapporte l'APS.

Il travaillera en réseau pour vulgariser la question sahraouie à travers la presse arabophone éditée dans les pays de la région. L'ambition des participants à ce colloque, organisé conjointement par le Bureau du Conseil chargé des affaires arabes auprès de la présidence de la République sahraouie et le Réseau des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, est de mettre sur pied cet observatoire qui fera office d'une «veille informationnelle» sur les contenus journalistiques relatifs à la question sahraouie dans les médias nord-africains. Les participants ont également mis l'accent sur l'importance des nouveaux médias et les réseaux sociaux pour sensibiliser les citoyens de la région à la question sahraouie, relevant que la révolution numérique a permis de lever «le monopole» sur les médias et de produire des contenus «susceptibles de faire avancer la cause du peuple du Sahara occidental parmi l'opinion». Ils ont, en outre, souligné la nécessité d'organiser d'autres rencontres pour une adhésion plus large des journalistes nord-africains à cet observatoire, et d'œuvrer dans le sens de la sensibilisation des médias «neutres» à la question sahraouie.

ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Respect des droits de l'homme en Algérie : La réponse du CFDA et SOS Disparus

Un mois après la diffusion de l'entretien accordé à Al Jazeera par le chef de l'Etat, deux organisations, le Collectif des familles des disparus (CFDA) et SOS Disparus, réagissent en apportant la contradiction et donnent leur version concernant le respect par l'Etat algérien de ses engagements internationaux liés à la question des droits de l'homme.

A ce sujet, Abdelmadjid Tebboune a été catégorique en affirmant au journaliste de la chaîne qatarie que «*l'Algérie est un pays qui respecte les lois et, surtout, les lois internationales*» et que «*l'Algérie n'a jamais fait un écart d'un millimètre sur les lois internationales*», et «*nous écoutons et obéissons à l'Organisation des Nations unies.*»

Il n'en est rien, affirment les deux organisations qui rappellent, dans un communiqué daté du 7 juillet, que «*le Comité des droits de l'homme de l'ONU a, à ce jour, condamné l'Algérie à plusieurs reprises pour des affaires de disparition forcée où il a été prouvé que l'Algérie a violé de nombreuses dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ayant notamment traité au respect de l'ensemble des droits garantis par le PIDCP (article 2), au droit à la vie (article 6), à l'interdiction de la torture et aux traitements cruels, inhumains et dégradants, au droit à la liberté et la sécurité de sa personne (article 9) et au droit à la reconnaissance de sa personnalité juridique (article 16).*»

SOS Disparus et le CFDA, dont la présidente Nacera Dutour est mère d'un jeune disparu dans les violences des années 1990, ne perçoivent aucun changement de politique depuis le départ de Bouteflika et l'avènement de «*l'Algérie nouvelle*», et considèrent que «*l'Algérie, au grand dam de son peuple, est un pays où l'Etat de droit n'a jamais existé.*

La corruption endémique, la culture de l'impunité et l'autoritarisme minent l'Algérie depuis son indépendance, sans oublier la folie meurtrière qui s'est emparée de l'Algérie dans les années 1990, qui a fait des milliers de disparus et dont les proches sont confrontés au deuil impossible et le déni de leur droit fondamental à la justice et à la vérité».

Dans le même document, dont *El Watan* détient une copie, les deux organisations s'appuient sur les rapports critiques établis par les instances internationales sur la situation en Algérie pour consolider leur point de vue.

«Ces derniers mois, l'Algérie a été épinglée à de nombreuses reprises par les Nations unies, notamment par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme en mars 2021, s'agissant des violations des droits humains dans le cadre du hirak, avec la multiplication des détentions et des condamnations arbitraires à l'encontre de militants pacifiques.»

A ce titre, il est rappelé, entre autres engagements, que l'Algérie a ratifié le PIDCP qui consacre la liberté d'expression (article 19) ainsi que le droit d'association (article 22) pour toute personne, droits reconnus dans la Constitution algérienne.

Constatant ce qui est qualifié de *«fuite en avant du régime algérien»*, le CFDA et SOS Disparus demandent à Abdelmadid Tebboune de *«réellement obéir à l'Organisation des Nations unies en faisant appliquer les recommandations du Comité des droits de l'homme et de l'examen périodique universel afin que la lumière sur le sort de tous les disparus soit faite»*, conclut le communiqué.

**ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Huit mois après le séisme de Skikda :
800 élèves d'El Harrouche toujours SDF**

Le séisme qui a frappé, le 22 novembre 2020, la région de Aïn Bouziane et d'El Harrouche, à moins de 60 km au sud de Skikda, semble n'avoir pas duré que quatre petites secondes, mais perduré plutôt huit mois durant. Qu'on en juge : le CEM Mohamed Saboua, dans la commune d'El Harrouche, qui a été assez endommagé par la secousse tellurique est toujours fermé.

Son personnel, ses enseignants et ses 800 élèves, transférés ailleurs, continuent depuis de vivre le calvaire en dépit des promesses faites par les responsables locaux et nationaux, dont Kamel Beldjoud, ministre de l'Intérieur, himself !

«Notre CEM a été assez endommagé et les expertises faites par le CTC avaient recommandé l'évacuation des lieux. C'est vrai que le risque était patent», témoignent des enseignants. C'est alors que les autorités locales ont décidé de fermer le collège et de dispatcher les élèves vers deux établissements pour leur permettre de poursuivre leur scolarité.

Lors de son inspection de l'école au lendemain du séisme, le ministre de l'Intérieur avait tenu à préciser que c'était là une «fermeture temporaire», or, le temporaire a la peau dure, comme le confirment des parents d'élèves. «On nous avait promis que cette situation n'allait pas tarder et que des travaux de réhabilitation de l'enceinte scolaire allaient être entamés dans les meilleurs délais pour permettre aux élèves de regagner leurs classes», rajoutent des parents d'élèves.

Malheureusement, ces travaux n'ont jamais été entamés et l'état déplorable de l'établissement garde à ce jour les cicatrices, creusées par le séisme du 22 novembre. Les parents, comme les enseignants d'ailleurs, ne cachent pas leur désillusion et rapportent qu'une régression relative aurait été relevée dans les résultats scolaires de leur progéniture, sans parler des conditions difficiles de leur scolarité dans les deux autres établissements vers lesquels ils avaient été orientés.

«L'un de ces deux établissements n'est en fait qu'une école coranique dépendant de la mosquée Ibn Abdelaziz qui ne dispose pas des mêmes conditions de scolarité d'un CEM. Au début, on a accepté cette situation, car on nous avait donné moult promesses qui tardent encore à se concrétiser. Aujourd'hui, on est en droit de nous inquiéter du sort qui sera réservé à nos enfants lors de la prochaine rentrée des classes», rajoutent des parents d'élèves.

Le corps enseignant vit lui aussi les mêmes contraintes et lance un appel aux pouvoirs publics de réagir pour le bien de pas moins de 800 élèves.

**ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Discriminations : Un nouvel appel
contre les contrôles au faciès**

Une lettre ouverte vient d'être publiée pour que cessent enfin en France les contrôles d'identité discriminatoires «aux effets dévastateurs». Elle fait suite à l'action de groupe de février dernier.

Des associations, collectifs et syndicats signataires soutiennent cette précédente action contre les contrôles au faciès initiée le 27 janvier par six ONG dont Amnesty International France et Human Rights Watch.

L'État disposait d'un délai de quatre mois depuis la mise en demeure pour ouvrir des discussions. Les signataires prennent «acte de l'absence de réponse des autorités concernées et se préparent à déclencher la phase suivante de la procédure». Dans cette lettre publiée par Franceinfo, ils appellent à «un ensemble de mesures cohérentes et systémiques » pour « en finir enfin avec ce fléau », espérant la victoire de l'action de groupe. «Les positions des autorités, lorsqu'elles existent, se limitent généralement à un traitement individuel du problème qui serait le fruit d'actes isolés et exceptionnels de la part de prétendues «brebis galeuses» au sein des forces de l'ordre. Par là, les autorités évitent de reconnaître sa véritable nature : un problème de longue date, répandu sur tout le territoire et lié aux politiques de l'État. C'est bien tout un système de textes, de politiques et de pratiques qui aboutissent à ces contrôles au faciès.»

Il faudrait que le cadre légal soit modifié car il «ouvre la porte à l'arbitraire et aux discriminations. Cela doit nécessairement inclure la suppression des contrôles «administratifs», qui permettent de contrôler une personne «quel que soit son comportement», pour «prévenir une atteinte à l'ordre public»».

D'autre part, les objectifs opérationnels de la police incitant aux contrôles au faciès doivent être revus : «les politiques «du chiffre» aujourd'hui en vigueur doivent cesser ; le mode principal de «communication» de la police avec la population ne doit plus passer par des pratiques de contrôles d'identité».

Ils proposent aussi que soit instauré «un «contrôle des contrôles» en fournissant une trace écrite aux personnes contrôlées ». Les signataires enfin espèrent un « mécanisme de plaintes pleinement indépendant doit être mis en place ».

ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - 119 migrants venus du Maroc pénètrent dans l'enclave de Melilla

Un groupe de 119 migrants subsahariens en situation irrégulière a réussi hier à pénétrer dans l'enclave espagnole de Melilla, après avoir franchi la triple clôture métallique la séparant du Maroc, rapporte l'AFP citant les autorités espagnoles.

Au total, environ 200 migrants ont essayé de forcer le passage depuis le Maroc vers 4h30 (2h30 GMT), a indiqué la préfecture de Melilla. La Garde civile espagnole et la police marocaine se sont rapidement mobilisées pour essayer de les en empêcher, mais 119 migrants, tous des hommes, ont réussi à entrer à Melilla. Ils ont été immédiatement conduits au Centre de séjour temporaire (CETI) et placés dans une zone spéciale afin d'être soumis à des tests pour la Covid-19. Melilla est avec Ceuta, l'autre enclave espagnole sur la côte marocaine, la seule frontière terrestre de l'Union européenne avec l'Afrique. En mai, Ceuta a été secouée par l'arrivée soudaine de plus de 10 000 migrants, en grande majorité des jeunes et des adolescents marocains. Cette vague migratoire inédite s'est produite à la faveur d'un relâchement des contrôles par Rabat sur fond de crise diplomatique avec Madrid en raison de l'accueil en Espagne, pour y être soigné, du président de la République sahraouie, Brahim Ghali. Ce dernier a quitté l'Espagne début juin pour l'Algérie.

ELWATAN- 13 JUILLET 2021 - Détenus d'opinion : Condamnations et Arrestations

Plusieurs affaires relatives aux détenus d'opinion ont été traitées ces derniers jours dans différentes juridictions.

Ainsi, la cour d'Alger a renvoyé au 18 juillet l'examen de l'appel introduit par les avocats de Nordine Aït Hamouda, rapporte le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). *«L'appel introduit contre le mandat de dépôt de Nordine Aït Hamouda est renvoyé au 18 juillet 2021 à la demande de la chambre d'accusation (de la cour d'Alger, ndlr), alors qu'il était initialement prévu pour le 11 juillet 2021»*, écrit le CNLD sur sa page Facebook.

Rappelons que le fils du Colonel Amirouche a été placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal Sidi M'hamed, à Alger, le 27 juin 2021, et est incarcéré à la prison d'El Harrach.

Il est poursuivi pour «atteinte aux symboles de l'Etat et de la Révolution», «atteinte à un ancien président de la République», «atteinte à l'unité nationale» et «incitation à la haine et discrimination raciale».

L'ancien député RCD a été arrêté le 26 juin dernier suite à l'interview qu'il avait accordée à la chaîne El Hayat TV, émission qui a été diffusée le 18 juin 2021 et au cours de laquelle il avait qualifié l'Emir Abdelkader de *«traître»*, provoquant une vive polémique.

A noter également que la cour de Tizi Ouzou devait examiner hier les dossiers de plusieurs militants politiques. Il s'agit, en l'occurrence, de Hamou Boumedine, Bouaziz Aït Chebib, Belaïd Amar Khodja, Hocine Azem et Boussad Becha.

Présentés le 27 juin dernier devant le juge d'instruction près le tribunal de Draâ El Mizan, ils avaient été placés sous mandat de dépôt. Ils sont poursuivis pour «appartenance à une organisation terroriste», «atteinte à l'unité nationale» et «incitation à la haine», indique le quotidien *Liberté*.

Après examen de l'appel introduit contre le mandat de dépôt, *«la chambre d'accusation (cour de Tizi Ouzou) a confirmé ce 12 juillet 2021, dans toutes ses dispositions, l'ordonnance du juge d'instruction du tribunal de Draâ El Mizan de la mise en détention provisoire de Bouaziz Aït Chebib, Belaïd Amar Khodja, Hamou Boumedine, Boussad Becha et Hocine Azem ainsi que de El Hadi*

Taleb», informe le CNLD. De nombreux militants et citoyens venus exprimer leur soutien hier aux prévenus ont été interpellés.

«Une véritable opération de chasse à l'homme aux alentours de la cour de Tizi Ouzou, où d'autres personnes viennent d'être arrêtées alors qu'elles étaient au rassemblement de solidarité avec les détenus d'opinion», alerte le CNLD avant de détailler : *«Parmi les personnes arrêtées : Abdenour Abdeslam, Sofiane Mehdeb, Sekoura Aït Belkacem, Khaled Tazaghart, Tahar Khouas, Khaled Boumedine, Wezna Moula, Brahim Tayeb et plusieurs membres des familles des détenus d'opinion.»*

Le président du RCD, Mohcine Belabbas, a réagi via sa page Facebook en écrivant : *«Escalade dans la répression, le pouvoir procède à l'interpellation des citoyens venus exprimer leur solidarité aux détenus et assister à leur procès au tribunal de Tizi Ouzou. Cette répression pour délit de solidarité est une première dans les annales puisqu'elle vise à imposer des procès à huis clos en violation de la loi. Elle confirme plus que jamais une dérive autoritaire et une irresponsabilité politique menaçant la stabilité de la nation. Halte à la répression ! Liberté pour tous les détenus politiques et d'opinion.»* Actualité des détenus : à Bordj Bou Arréridj cette fois, le militant Brahim Lalami a été une nouvelle fois condamné ce dimanche par le tribunal dans deux affaires.

Dans le premier dossier, il est poursuivi pour «discours de haine», «outrage à corps constitué» et «diffusion de fausses informations». Il a été condamné à deux ans de prison ferme et 200 000 DA d'amende, d'après le défenseur des détenus d'opinion Zaki Hannache.

Dans le deuxième dossier, les chefs d'accusation retenus contre lui sont : «discours de haine», «diffusion de fausses informations», «outrage à corps constitué» et «incitation à attroupement non armé».

Il a été pareillement condamné dans cette deuxième affaire à deux ans de prison ferme et 200 000 DA d'amende. Pour rappel, Brahim Lalami a été arrêté fin juin dans la wilaya de Aïn Témouchent après une «harga avortée». Jugé en comparution immédiate pour «tentative d'émigration illégale», il a été condamné le 1^{er} juillet à *«trois mois de prison ferme en compagnie de 13 autres harraga»*, rapporte Radio M. Brahim Lalami a été transféré dans la foulée à Bordj Bou Arréridj, où il devait être jugé pour les deux autres affaires citées précédemment.

Par ailleurs, le verdict a été prononcé à l'encontre du militant Hakim Addad, qui s'est vu condamner le 8 juillet par le tribunal de Sidi M'hamed à un an de prison ferme et 20 000 DA d'amende.

L'ancien président de RAJ était poursuivi pour «incitation à attroupement non armé», «publications portant atteinte à l'unité nationale» et «atteinte à l'intérêt national».

Nous apprenons aussi que l'activiste Mohamed Tadjadit, en détention depuis le 4 avril 2021 à El Harrach, sera auditionné aujourd'hui par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed, selon Zaki Hannache.

Il convient enfin d'attirer l'attention sur le cas de Mohad Gasmi, en détention provisoire à la prison d'Adrar depuis le 14 juin 2020 et qui est toujours en attente de son procès. Mohad observe une grève de la faim depuis le 5 juillet.

«L'activiste Mohad Gasmi était à l'avant-garde des jeunes qui se sont élevés contre le gaz de schiste dans la région d'In Salah», martèle l'avocate Fatiha Rouibi dans un message de soutien.

lesoirdalgerie - 15 JUILLET 2021-101 détenus du Hirak graciés



Les mesures d'apaisement se multiplient depuis mardi. Hier, une grâce amnistiante a de nouveau été prononcée par le président de la République. Elle concerne cent une personnes incarcérées pour des activités liées au Hirak. Abla Chérif - Alger (Le Soir) - La nouvelle était dans l'air depuis un moment, depuis mardi plus précisément, journée durant laquelle a été annoncée la libération d'une soixantaine de personnes emprisonnées en juin dernier pour fraude durant l'examen du baccalauréat. Dans un communiqué, le ministère de la Justice a fait savoir que les concernés étaient répartis à travers quinze wilayas du pays et qu'ils allaient retrouver leurs familles pour l'Aïd el-Adha. La même source laissait entendre que d'autres mesures du même genre allaient suivre, sans toutefois préciser la qualité des prévenus qui bénéficieraient d'une nouvelle grâce amnistiante. Le suspense a été entretenu durant toute la journée d'hier, après la publication d'un nouveau texte par le ministère de la Justice annonçant des détails dans les heures suivantes. Ces détails sont venus en fin de journée.

Le chef de l'État a prononcé une nouvelle grâce amnistiante, elle concerne cent une personnes et toutes ont été incarcérées pour des activités liées au Hirak, à savoir « participation à des rassemblements interdits et troubles à l'ordre public ».

Le communiqué livre deux chiffres séparés, d'abord trente, puis soixante et onze personnes, puis précise que les chefs d'inculpation sont identiques pour toutes les personnes, avant de faire savoir que les libérations débuteraient à compter de mercredi soir.

Plusieurs sources affirmaient, hier, que d'autres mesures du même genre allaient encore suivre et qu'elles seraient une nouvelle fois prononcées à l'occasion de l'Aïd el-Adha. Difficile, cependant, de savoir si la grâce amnistiante devrait concerner d'autres détenus du Hirak. Selon la tradition, la grâce devrait également inévitablement concerner des détenus des droits communs incarcérés pour des délits mineurs.

Jusqu'à l'heure, la grâce amnistiante prononcée à l'occasion de la fête de

l'Indépendance touche cent quatre-vingt-dix personnes. La première mesure a été prise il y a trois semaines : dix-huit personnes incarcérées pour avoir pris part à des rassemblements du Hirak ont été libérées. On ignore également si les personnes détenues dans des dossiers dits plus sensibles pourront, elles aussi, bénéficier des mesures d'apaisement en cours. Des noms comme Ali Ghediri et Noureddine Aït Hamouda sont en attente de procès pour des délits contestés par leurs avocats. Le premier lie sa situation au fait qu'il ait été candidat à l'élection présidentielle de 2019, alors que le second a été placé sous mandat de dépôt pour des propos tenus lors d'une émission télévisée consacrée à l'Émir Abdelkader. Pour l'heure, et dans l'attente de plus d'informations sur la suite à donner aux mesures entreprises par le président de la République, les messages de soulagement exprimés par les familles se multiplient sur les réseaux sociaux. Beaucoup étaient à la recherche de noms des personnes appelées à quitter la prison dans la soirée, au moment où d'autres ont préféré se précipiter devant les portes des prisons...

lesoirdalgerie - 17 JUILLET 2021-*Manifestations dans le Sud-Le* mouvement prend de l'ampleur



Les manifestations enclenchées par des jeunes chômeurs à Ouargla depuis quelques jours, ont fini par atteindre plusieurs autres villes du sud du pays où les populations dénoncent leur exclusion et marginalisation, réclamant leur part de développement. Des affrontements entre les protestataires et les forces de l'ordre ont rythmé ce mouvement inédit. Karim Aimeur - Alger (Le Soir) - Marches, rassemblements, affrontements et saccage d'édifices publics : les wilayas de sud du pays vivent, depuis quelque jours, une situation inquiétante, au rythme de manifestations populaires, de jour comme de nuit, animées par des jeunes révoltés par les conditions de vie dans leur région. Et la colère ne cesse de s'exacerber. La tension aussi. Partie de Ouargla initialement pour protester contre le chômage, la grogne a touché les autres wilayas et localités du Sud (El-Oued, Adrar, Béchar, Ghardaïa, Tindouf, In Salah, Touggourt...) où des problèmes plus profonds liés au développement et à la distribution équitable des richesses du pays ont été soulevés.

Sur les images et vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, notamment par la page info de la wilaya de Ouargla, on observe l'ampleur des événements et la multitude des revendications, allant de l'emploi aux autres exigences de développement comme la construction de l'infrastructure de base. De violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont émaillé ces manifestations, notamment à Aïn-el-Beïda, dans la wilaya de Ouargla et Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa. Lors des rassemblements dans différentes localités, les habitants ont dénoncé les solutions sécuritaires, alors qu'ils ne revendiquent que leurs droits. Dans les vidéos des manifestations, des jeunes affirment que leur région est victime d'exclusion et de marginalisation, réclamant un changement réel de la situation et non un changement de personnes. Cette situation, pourtant inquiétante à plus d'un titre, a fait réagir très timidement la classe politique. Le silence est gardé également du côté du gouvernement sur

ces évènements. Ainsi, le Parti des travailleurs (PT) a exprimé sa solidarité avec les jeunes chômeurs qui «protestent contre le chômage et demandent des postes d'emploi notamment dans les wilayas de Ouargla, Illizi et El-Oued». Le PT souligne toutefois que «le drame des jeunes chômeurs n'épargne aucune wilaya ni aucune commune du territoire national et ce, depuis des décennies». Pour le PAD, qui s'est réuni en fin de semaine, le retour sur scène du mouvement des chômeurs appelle à un réexamen urgent des politiques publiques sociales contre la précarité et la misère. De son côté, Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Binaa, a appelé, ce jeudi, à rassurer les habitants de Ouargla et des autres wilayas du Sud avec des solutions à leurs problèmes et des projets de développement au lieu de les réprimer.

Au début des évènements dans la wilaya de Ouargla, il y a une semaine, le même responsable politique avait affirmé que son parti suit avec «inquiétude» les manifestations populaires contre le chômage dans la wilaya, estimant que les revendications des protestataires sont légitimes. En fin de journée de jeudi, le mouvement islamiste a annoncé que son groupe parlementaire a pris l'initiative de demander une commission d'enquête parlementaire sur le dossier de l'emploi et du développement dans le Sud, en plus de deux autres commissions d'enquête sur les feux de forêt et l'approvisionnement en eau potable.

liberte- 17 JUILLET 2021 -126E MARCHÉ DU VENDREDI À TIZI OUZOU- Recul de la mobilisation pour cause de Covid-19



Cette faible mobilisation était prévisible eu égard aux appels lancés par des militants sur les réseaux sociaux à surseoir aux marches le temps que s'estompe cette troisième vague épidémique.

Ce n'était, certes, pas la grande foule habituelle dans les rues de Tizi Ouzou pour participer à la marche du 126e vendredi de l'insurrection populaire, mais, toutefois, assez pour maintenir la flamme de la révolution, en dépit de la chaleur estivale et du rebond fulgurant du nombre de cas de contamination à la Covid-19 qui est à l'origine de l'hospitalisation de près de 500 personnes dans les structures de santé de la région.

Ils étaient environ deux mille manifestants à tenir, ainsi, contre vents et marées, à honorer ce rendez-vous hebdomadaire pour le changement radical du système.

Ce recul de la mobilisation était, à vrai dire, prévisible eu égard aux nombreux appels lancés par des militants sur les réseaux sociaux à surseoir aux marches le temps que s'estompe cette troisième vague épidémique qui ne cesse d'inquiéter dans la région.

Des appels qui sont restés vains tant la marche a fini par avoir lieu sans la participation de nombreux habitués du Hirak qui ont été dissuadés par l'évolution peu rassurante de la pandémie. De nombreux autres ont marqué leur présence, mais juste sur les accotements, sans se mêler à la foule.

Avec des masques pour les uns, sans aucune protection pour d'autres, les manifestants se sont, comme à l'accoutumée, rassemblés sur l'esplanade du stade du 1er-Novembre à 13h30, heure habituelle de départ de la traditionnelle marche en direction du centre-ville.

En avançant sur l'itinéraire habituel, la foule compacte scandait principalement des slogans appelant à la libération des détenus d'opinion qui continuent à croupir,

nombreux, dans les geôles du pouvoir même après la grâce présidentielle annoncée au profit de 101 d'entre eux.

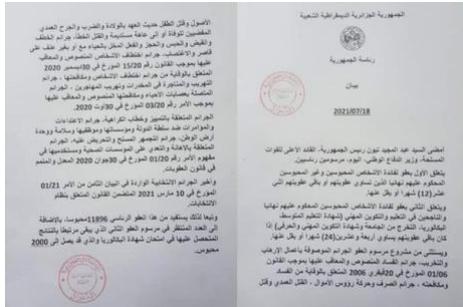
Au-devant de la marche, une large banderole sur laquelle sont collés des portraits de détenus a été déployée par des manifestants qui scandaient "Libérez les otages, libérez les détenus". Dans le tout dernier carré, les manifestants brandissaient d'imposants portraits de Sofiane Mehdeb dont ils réclamaient la libération.

Ce jeune activiste a été arrêté par la police le 12 juillet dernier, jugé et relâché, puis encore arrêté par la gendarmerie à sa sortie du tribunal et placé sous mandat de dépôt jeudi par le juge d'instruction du tribunal d'Azazga.

Sur une autre large banderole déployée par les manifestants on pouvait lire "Istiklal" (indépendance) alors que sur d'autres on pouvait lire encore "Le Hirak est la seule solution, une occasion qui ne reviendra pas".

Tout au long de l'itinéraire menant jusqu'à la place de l'Olivier, les manifestants qui brandissaient également des portraits d'Abane Ramdane et de Boudiaf scandaient les habituels slogans appelant à l'instauration d'un État civil et démocratique, dénonçaient la justice et aussi l'exclusion des détenus de Tizi Ouzou de la grâce présidentielle.

lesoirdalgerie - 18 JUILLET 2021 -Grâce présidentielle- Près de 14 000 détenus libérés



Le président Abdelmadjid Tebboune a signé, ce dimanche, deux décrets présidentiels portant mesures de grâce au profit de près de 14 000 détenus, annonce la présidence de la République dans un communiqué. Cette nouvelle mesure, concernant cette fois des détenus de droits communs et des détenus candidats aux examens du BAC, intervient à l’occasion des fêtes de l’Aid et comme complément à d’autres mesures similaires ayant profité aux détenus du Hirak et des lycéens détenus pour triche au BAC . Autant de décisions présidentielles qui s’inscrivent, toutes, dans le cadre de mesures d’apaisement

liberte- 18 JUILLET 2021 -LA COUR D'ALGER A REJETÉ LEUR DEMANDE DE LIBERTÉ PROVISoire- Fethi Ghares et Nordine Aït Hamouda maintenus en prison



La chambre d'accusation près la Cour d'Alger a rejeté, ce dimanche, la demande de liberté provisoire introduite par les avocats du coordinateur national du MDS, Fethi Ghares, et de l'ancien député Nordine Aït Hamouda, en détention à la prison d'El Harrach, a appris Liberté auprès de la défense des deux accusés.

Fethi Ghares, arrêté à son domicile à Alger, puis placé sous mandat de dépôt, le 1er juillet dernier, par le tribunal de Baïnem (Bab El Oued), est poursuivi pour « atteinte à la personne du président de la république, outrage à corps constitué, diffusion au public de publications pouvant porter atteinte à l'intérêt national, diffusions d'informations pouvant porter atteinte à l'unité nationale, diffusion d'informations pouvant porter atteinte à l'ordre public », selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Nordine Aït Hamouda, arrêté à Béjaïa, alors qu'il rentrait à l'hôtel après avoir animé une conférence débat dans le café littéraire de Tichy, a été placé sous mandat de dépôt le 26 juin dernier par le tribunal de Sidi M'hamed. Il est poursuivi pour « atteinte à des symboles de la nation et de la révolution, offense à un ancien président et incitation à la haine et à la discrimination raciale », selon la même source.

liberte- 24 JUILLET 2021- Des détenus d'opinion de Tizi-Ouzou réitèrent le caractère "pacifique" de leur militantisme



Cinq détenus d’opinion de la prison de Tizi Ouzou ont dénoncé, ce samedi, via une déclaration rendue publique par leur avocat, Me Mokrane Aït Larbi, leur « détention arbitraire qui viole les principes fondamentaux du droit ».

Bouaziz Aït Chebib, Bélaïd Ammarkhodja, Hocine Azem, Boussad Becha, Hamou Boumedine, détenus depuis le 27 juin 2021 « avec des inculpations surréalistes », lit-on dans la déclaration commune, réaffirment « avec force les convictions politiques plurielles » qu’ils précisent avoir « toujours défendues publiquement et pacifiquement ». Et que « dans leur diversité, ces opinions relèvent du débat citoyen et non de la justice pénale ».

Par ailleurs, les cinq détenus d’opinion ont tenu à condamner « les déclarations d’officiels marocains qui tentent d’instrumentaliser la Kabylie, son histoire, ses luttes, ses militants et ses détenus dans des rééquilibrages géopolitiques qui ne les concernent pas».

liberte- 27 JUILLET 2021- SON PROCÈS EST PROGRAMMÉ LE 5 AOÛT PROCHAIN- L'espoir d'une libération pour Rabah Karèche



L'espoir demeure de voir notre journaliste recouvrer sa liberté après une incarcération injuste depuis déjà 100 jours, pour des écrits d'articles parus dans Liberté.

Rabah Karèche, journaliste de Liberté incarcéré à Tamanrasset depuis déjà 100 jours pour ses écrits, comparaitra, enfin, devant le tribunal correctionnel de Tamanrasset le 5 août prochain pour répondre des accusations d'administration d'un compte électronique consacré à la diffusion d'informations susceptibles de provoquer la ségrégation et la haine dans la société, diffusion volontaire de fausses informations susceptibles d'attenter à l'ordre public et usage de divers moyens pour porter atteinte à la sûreté et à l'unité nationales.

En clair, pour avoir rendu compte d'une manifestation populaire dénonçant le nouveau découpage territorial en avril 2021, Rabah est accusé de vouloir porter atteinte à l'unité nationale. Et pour avoir partagé ses articles sur les réseaux sociaux, il lui est reproché de provoquer la ségrégation et la haine.

Rabah Karèche a été placé sous mandat de dépôt le 19 avril dernier au lendemain de la parution de "L'Ahaggar, la bataille des territoires", un compte rendu qu'il avait signé sur une manifestation citoyenne contre le nouveau découpage administratif des territoires dans la région du Grand-Sud.

L'incarcération du journaliste, qui avait déjà été convoqué à quatre reprises par la police locale, a suscité un vaste mouvement d'indignation chez les professionnels de la presse, mais également dans la société civile.

Plusieurs sit-in et manifestations ont été organisés, en Algérie et à l'étranger, pour exiger la libération de Karèche dont le seul tort est d'avoir exercé son métier de journaliste en portant à la connaissance du public les problèmes socioéconomiques des habitants du Sud.

À l'occasion de marches à Alger, Béjaïa, Tizi Ouzou et dans d'autres régions du pays, des protestataires ont dénoncé l'arbitraire ayant frappé le journaliste et rappelé (une nouvelle fois) que "le journalisme n'est pas un crime". Ce que confirme la Constitution algérienne qui, dans son article 54, stipule que le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté.

Mais les multiples appels à l'élargissement de Karèche n'ont pas eu l'écho escompté auprès de la justice et beaucoup ont vu dans cet acharnement à garder en détention un journaliste pour ses écrits la confirmation d'une volonté politique de museler la presse.

Après le refus, fin avril, de la chambre d'accusation de la cour de Tamanrasset d'accéder à la demande de liberté provisoire introduite par la défense, le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, avait estimé, dans un entretien accordé en juin à un journal français, que Rabah Karèche avait joué au "pyromane dans un sujet très sensible".

Commentaire que des juristes ont qualifié de "violation de la présomption d'innocence de Karèche" qui risque d'influer sur le cours de la justice.

Dans 10 jours, Rabah Karèche comparâtra devant le tribunal correctionnel de Tamarasset pour répondre d'accusations dont il n'est pas coupable, lui qui a juste couvert une protestation publique organisée par une population en colère. Et vu sous cet angle, Rabah Karèche devrait recouvrer la liberté le 5 août.